

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **DEUX MIL VINGT SIX** le **9 avril** à 20 heures 00. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la la salle l'Intemporelle en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

Etaient présents :

MM/Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, , Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER, Bruno LE DISEZ formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation :

03 avril 2026

Date d'affichage :

03 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Etait absente représentée :

Frédérique DOHY représentée par Alexandre DOHY

Marie-France HOFFMANN est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

OBJET : Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt autour d'un projet de Nouvelle Forêt (SMAPP) – désignation au Comité syndical des délégués

Par arrêté du Préfet du Val d'Oise en date du 24 mars 2014, la création du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt autour d'un projet de nouvelle forêt (SMAPP) entre les Collectivités suivantes : la Région Ile-de-France, le Département du Val d'Oise, la Communauté d'Agglomération Le Parisis et les communes de Frépillon, Méry-sur-Oise et Saint-Ouen-l'Aumône a été autorisée.

L'article 5 de cet arrêté fixe la composition du Comité appelé à administrer le Syndicat comme suit :

- 7 délégués titulaires représentant la Région Ile-de-France
- 7 délégués titulaires représentant le Département du Val d'Oise
- 4 délégués titulaires représentant la Communauté d'Agglomération Le Parisis
- 1 délégué titulaire représentant la commune de Frépillon
- 1 délégué titulaire représentant la commune de Méry-sur-Oise
- 1 délégué titulaire représentant la commune de Saint-Ouen-l'Aumône

De la même façon les statuts du Syndicat, approuvés par délibération du Conseil municipal de Méry-sur-Oise en date du 7 février 2014, prévoient dans leur titre III – article 6 - que « chaque membre désignera autant de délégués titulaires que de délégués suppléant ».

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par :

- **26 voix pour**
MM/Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER.
- **3 abstentions :**
MM/Mme Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER , Bruno LE DISEZ

DESIGNE Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire, en tant que délégué titulaire et Madame Marie- France HOFFMANN en tant que déléguée suppléante au Comité syndical du SMAPP pour la durée du mandat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 9 avril 2026



La secrétaire de séance

Marie-France HOFFMANN
Conseiller municipal



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise